



AUTHON

Offre Ref :462333

Commune de 725 habitants

Adjoint Administratif ou Rédacteur

Date de publication : 05/11/2018

Date limite de candidature : 30/11/2018

Date prévue du recrutement : 15/01/2019

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : selon la grille indiciaire

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT ADMINISTRATIF

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac ou équivalent

Descriptif des missions du poste : Accueil et service aux administrés
Assister et conseiller les élus
Gestion du personnel
Gestion de la paie
Préparer et rédiger les documents administratifs et techniques
Budget/Comptabilité (M14) - Préparer et rédiger les documents budgétaires et comptables
Etat civil - Préparer les actes d'Etat Civil, les actes funéraires. Gérer le cimetière et les reprises de concessions
Urbanisme - Réception et transfert pour instruction des dossiers d'urbanisme
Gestion des Conseils Municipaux - Préparer et suivre les séances du Conseil Municipal
Rédiger des délibérations et arrêtés du Maire
Elections - Tenir à jour le fichier électoral
Gérer les affaires générales

Profil recherché : Expérience similaire si possible
Avoir le sens du public
Qualités relationnelles
Sens de l'organisation et autonomie
Rigueur, discrétion, dynamisme et disponibilité
Etre autonome
Connaître l'outil informatique et bureautique (logiciels Berger-Levrault Ségilog, word, internet ...)
Maîtriser les règles de la comptabilité publique (M14), Budget, CA, Mandat, Titre ...

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : AUTHON

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Spécificités du poste :

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Maire ou Président

Fonctions d'encadrement : 1 à 4 agents

Catégorie des agents encadrés : C

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

**Madame le Maire
AUTHON
Place de la Mairie
41310 AUTHON**

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.